

# Problèmes de logement ? Essayez donc la SNCB !

La crise du logement sévit, ce n'est un secret pour personne. Si vous avez, vous aussi, des problèmes à dégouter le logement de vos rêves, ne cherchez plus ! Essayez donc la SNCB. Celle-ci met en effet en vente dix-sept de ses gares wallonnes et une en région bruxelloise.

Apparemment le système remporte un certain succès à en juger par les ventes et locations. La société des chemins de fers belges possède apparemment un grand nombre de pierres, dont une trentaine de gares vides proposées à la vente. Inutile d'avoir été cheminot pour devenir acquéreur d'une petite gare ; les biens sont vendus au plus offrant.

Par ailleurs, même si la gare de vos rêves ne figure pas dans les dix-sept qui sont en vente, rien ne vous empêche de faire une offre pour une autre gare. D'après le directeur adjoint du patrimoine à la SNCB Holding, il semblerait qu'il soit inutile de faire de la publicité pour une vente, car beaucoup de personnes manifestent spontanément leur intérêt pour l'un des biens ferroviaires.

Le prix – évalué par la SNCB – varie selon la qualité du bâtiment et sa situation. Les gares qui sont les plus prisées sont celles en bordure de ligne désaffectée ; certaines régions sont plus prisées que d'autres, comme par exemple le sud de la province du Luxembourg ; en effet, pas mal d'habitants du Grand-Duché voisin, se renseignent car ils sont désireux de s'installer là.

Toutefois la vie en gare peut parfois réserver des contraintes, à commencer par le maintien de compteurs électriques pour les activités ferroviaires ou la pose de clôtures en bordure de voies en activité. Ou également l'obligation de fermer les accès côté rail. Ces obligations ne semblent cependant pas décourager les amateurs de toits originaux ; certains transforment la gare en espace traiteur (comme à La Hulpe) ou en un autre commerce (Habay). D'autres encore y élisent domicile.

Vous pouvez aussi devenir simple locataire, mais là vous partagerez les murs avec les voyageurs ; toutefois de nombreuses gares rurales disposent d'appartements qui étaient dévolus au chef de gare. La plupart des locataires sont d'ailleurs d'anciens cheminots, installés là de père en fils. La formule de location est proposée lorsqu'il n'y a plus de guichet mais encore une activité ferroviaire.

Donc, n'hésitez pas, coiffez votre képi, préparez le sifflet et « tchoucouchou, tut tuuuuuut ».

Adapté de l'article de Véronique Lamquin dans le quotidien Le Soir du mercredi 4 janvier 2005.

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le jeudi 5 janvier 2006**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/5995-problemes-logement-essayez-donc-sncb.html>